

formait l'avant-garde. Ensuite venaient environ 200 gardes du corps, puis les carrosses de la cour ; dans lesquels étaient les ministres. Charles et son fils étaient à cheval.

Le duc d'Orléans vient de souscrire 100,000 francs pour secourir ceux qui ont été blessés dans les journées mémorables du 27, du 28 et du 29 Juillet, ainsi que les familles de ceux qui ont été tués.

Parmi les papiers de la duchesse d'Angoulême, on en a trouvé un qui contient le plan d'une contre-révolution complète. Il sera publié prochainement.

Le *Moniteur*, du 2 Août contient une ordonnance du lieutenant général du royaume, annonçant que la nation française a repris ses couleurs. On ne portera désormais que la cocarde tricolore.

Il a été adressé des ordres par le télégraphe, pour la sureté des fonds qui ont été saisis à Alger, et qui sont estimés à 40 millions.

Les mouvemens patriotiques de Paris se sont communiqués avec tant de rapidité et d'enthousiasme à Orléans, à Chartres, à Blois, à Tours, et dans tout le pays arrosé par la Loire, que la retraite de Charles X dans la Vendée est devenue impossible.

Des événemens ressemblant à ceux de Paris ont eu lieu à Nantes. Les citoyens ont été victorieux, et des volontaires nationaux se sont aussitôt mis en mouvement.

On dit que les ambassadeurs des puissances étrangères ont donné au duc d'Orléans, au nom de leurs souverains respectifs, des assurances des dispositions les plus amicales.

OUVERTURE DES CHAMBRES.—*Discours du Lieutenant général du royaume.*

Paris, 3 Août.

PAIRS ET DÉPUTÉS.—Paris, troublé dans son repos par une déplorable violation de la charte et des lois, s'est défendu avec un courage héroïque. Au milieu de cette lutte sanglante, toutes les garanties de l'ordre social étaient anéanties. Les personnes, les propriétés, les droits, tout ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux pour des hommes et des citoyens, était exposé aux dangers les plus imminents.

Dans cette absence de tout pouvoir public, les vœux de mes concitoyens se sont tournés vers moi ; ils m'ont jugé digne de de concourir avec eux au salut de la patrie ; ils m'ont invité à exercer les fonctions de lieutenant général du royaume.

Leur cause m'a paru juste, le danger immense, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré. Je me suis hâté de venir, au milieu de cette population héroïque, accompagné de mes amis,